



Rétractation achat à crédit produits informatiques

Par **Moskito**, le **04/05/2009** à **14:17**

Bonjour à tous,

je viens d'acquérir (mercredi dernier) un pack contenant une console de jeu ainsi que deux jeux dans une grande enseigne spécialisée dans les jeux-vidéo.

Et je viens de voir que depuis jeudi dernier (soit un jour après mon achat) il propose le même pack avec, pour 1 euro de plus, une manette et 3 blu-ray (soit à peu près 90 euros d'économies).

J'ai fait la démarche "naturelle" en leur demandant si il était possible de profiter de l'offre à titre commercial (car je pense que rien ne les y oblige)... j'attends une réponse de leur part.

Mais dans le doute, et vu que j'ai fait l'achat à crédit (de type : "payé en 4 fois") je désirais savoir si la rétractation était applicable ? A savoir que, cela fait bien moins de 7 jours, mais que j'ai déjà ouvert les deux jeux contenus dans le pack.

Y'a t'il une dissociation possible ? Comment cela peut-il être géré ?

Merci beaucoup pour votre aide :)

Par **Moskito**, le **05/05/2009** à **17:52**

Les 7 jours sont presque écoulés... toujours pas d'info ? :)

Merci :)

Par **ardendu56**, le **05/05/2009** à **21:01**

Moskito, bonsoir

Rien à faire pour vous, désolée. Vous n'avez pas le droit pour vous. Le magasin ne fera rien, le contraire serait étonnant.

Bonne soirée.

Par **Moskito**, le **06/05/2009** à **10:23**

Merci pour votre réponse :)

Je croise les doigts pour un geste commercial de leur part... sans trop y croire malheureusement.

Bonne journée.